

CODE UNITÉ / PROCÈS-VERBAL N° / 19
01129 / n° 2209/1990

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES

N° PIÈCE / N° FEUILLET
1 / 1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS -

90307383

MSG transmis à la Compagnie.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) P. , Gendarme, Agent de Police Judiciaire à la Compagnie de Rezé
en résidence à la Brigade de
VU L'ES) ARTICLE(S) 20 & 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR vingt cinq novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à seize heures, au bureau
de notre unité, comparait C. , mineur, âgé de 14 ans. Cet adolescent
dépose, en compagnie de son père, civilement responsable, sur les faits sus-dits.

C. , collégien à
. fils de
, célibataire, demeurant
, de nationalité
française qui nous déclare :

""Le 24 novembre 1990, je me trouvais à , devant la salle de sports .

""Il était environ 18 heures 10. J'étais seul. Je marchais à pied et je me dirigeais vers
l'arrêt de bus, dans le dessein de rentrer à . Il faisait nuit.- -

""Tout en marchant, et me trouvant à une centaine de mètres de la salle de sports, j'ai
vu dans le ciel une trentaine de points lumineux, de couleur orangée, laissant derrière
eux une trace lumineuse, comme celle que l'on peut voir lors de la chute d'une météorite
qui se désagrège dans l'atmosphère (étoile filante). Ces points m'ont semblé être très
hauts dans le ciel. - - -

""Je précise que ces points ont disparu, mais pas tous en même temps. Ils ont réapparu
pendant un temps très bref, avant de disparaître totalement, dissimulés par des nuages.- -

""A la vue de ces points, j'ai pensé immédiatement qu'il s'agissait d'étoiles filantes. Par
la suite, m'intéressant particulièrement à l'espace en général et à ces phénomènes, j'ai
repensé qu'un phénomène de ce type n'avait pas été prévu ou annoncé par les astronomes. malgré
tout, j'en conclus qu'il s'agissait d'une pluie de météorites.- - -

""Je tenais à signaler ce fait aux autorités car le phénomène que j'ai observé hier soir,
m'a paru étonnant. J'en ai fait part à mon père.- - -

""Le 25 novembre 1990, à 16 heures 20, à . Lecture faite par moi de la déclaration
et des renseignements d'état civil ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à
y ajouter ou à y retrancher.- - -

la personne entendue Le Civilement responsable. l'A.F.J.

01 Monsieur le Procureur de la République

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

VU ET TRANSMIS PAR

- 01 au Général, commandant la Région aérienne à
- 02) au Ministère de la Défense, Direction Générale de la Gendarmerie Nationale
-) Bureau Défense-Opérations.

LE: 18/12/1990

DESTINATAIRES

1 AUX ARCHIVES

SIGNATURE(S)

SIGNATURE ET CACHET